

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

Utilisations identifiées

	REACHSET 1002
SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROCh02	rouleau de revêtement industriel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité fabricant

Hesse GmbH & Co. KG
Warendorfer Strasse 21
59075 Hamm (Germany)
No. de téléphone +49 (0) 2381 963-00
No. Fax +49 (0) 2381 963-849
Adresse e-mail ps@hesse-lignal.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Germany: +49 (0) 2381 788-612
Belgium: +32 (0) 70 24 52 45

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)		
	Skin Irrit. 2	H315
	Eye Dam. 1	H318
	Skin Sens. 1	H317
	Aquatic Chronic 2	H411

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

**Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
 P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient diacrylate de dipropylène glycol; glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique; methyl benzoylformate; 4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB) (si elle n'est pas répertoriée dans la section 3) .

3. Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique**

No. CAS	55818-57-0		
No. EINECS	500-130-2		
Numéro d'enregistrement	01-2119490020-53		
Concentration	>= 30	< 50	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Skin Sens. 1	H317	
	Aquatic Chronic 2	H411	

diacrylate de dipropylène glycol

No. CAS	57472-68-1
No. EINECS	260-754-3

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

Numéro d'enregistrement	01-2119484629-21		
Concentration	>= 25	< 50	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Eye Dam. 1	H318	
	Skin Irrit. 2	H315	
	Skin Sens. 1	H317	

glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique

No. CAS	52408-84-1		
No. EINECS	500-114-5		
Numéro d'enregistrement	01-2119487948-12		
Concentration	>= 10	< 25	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Eye Irrit. 2	H319	
	Skin Sens. 1	H317	

methyl benzoylformate

No. CAS	15206-55-0		
No. EINECS	239-263-3		
Numéro d'enregistrement	01-2120101338-67		
Concentration	>= 1	< 10	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Skin Sens. 1	H317	

4-formylmorpholine

No. CAS	4394-85-8		
No. EINECS	224-518-3		
Numéro d'enregistrement	01-2119987993-12		
Concentration	>= 0,1	< 1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Skin Sens. 1	H317	

Notent

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57) (si elle n'est pas répertoriée dans la section 3).

4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de contact accidentel avec la peau ou les yeux, éviter une exposition à la lumière UV. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin. Secouristes: Faites attention à l'autoprotection. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

En cas d'inhalation

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

remplace la version: 8 / BE

Date de révision: 10.11.2021

Date d'impression 11.11.21

Tenir au chaud, au calme et sous une couverture. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin. Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Conduire chez le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traiter de façon symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Recommandés: mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, pulvérisation d'eau

Moyens d'extinction non-appropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. En cas d'incendie, des produits de décomposition dangereux peuvent se dégager. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Procédure standard pour feux d'origine chimique.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Veiller à assurer une aération suffisante. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas inhaler les gaz. Ne pas inhaler les brouillards.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

remplace la version: 8 / BE

Date de révision: 10.11.2021

Date d'impression 11.11.21

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir Section 13). Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et des tensio-actifs en observant les réglementations en vigueur. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate. Veiller à assurer une aération suffisante. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition . éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistilage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Pour la protection individuelle, voir Section 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants. Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Précautions pour le stockage en commun

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10 Des liquides combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du gel. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Stocker en prenant en compte les particularités des législations nationales.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir le scénario d'exposition, si disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)**diacrylate de dipropylène glycol**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	2,77	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	24,48	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,66	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	7,24	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	2,08	mg/kg/d

glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,92	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	16,2	mg/m ³

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,15	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4,87	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,39	mg/kg/d

4-formylmorpholine

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	0,293	mg/cm ²

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	98	g/cm ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	8	mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	29	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	8	mg/kg

methyl benzoylformate

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	3,33	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,67	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,67	mg/kg/d

4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	17,5	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	122,5	mg/m ³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**diacrylate de dipropylène glycol**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,0034	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,00034	mg/l

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

Valeur type	PNEC	
Conditions	communiqué sporadique	
Concentration	0,034	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,00884	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,000884	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,0013	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	100	mg/l

glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,00574	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,000574	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,01697	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,001697	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,00111	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	10	mg/l

4-formylmorpholine

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,5	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	eau de mer	

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

Concentration	0,05	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	2000	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	1,85	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,0764	mg/kg

methyl benzoylformate

Valeur type	PNEC	
Type	Eeau	
Concentration	0,069	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	eau de mer	
Concentration	0,007	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	39	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,47	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,027	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,027	mg/kg

4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,1	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,01	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	35,8	mg/kg

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

Valeur type	PNEC		
Type	sédiments d'eau de mer		
Concentration	3,58		mg/kg
Valeur type	PNEC		
Type	Sol		
Concentration	71		mg/kg
Valeur type	PNEC		
Type	STP		
Concentration	10		mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

L'utilisateur s'engage à respecter les valeurs limite d'exposition professionnelle nationale ou les valeurs limite applicables. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

Protection des mains

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Les gants multijets de

Matériau approprié Caoutchouc fluoré / caoutchouc butyle

Épaisseur du gant >= 0,7 mm

Temps de pénétration >= 30 min

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

Protection des yeux

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

Protection du corps

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	incolore
Odeur	type acrylique
La limite de l'odeur	
Remarque	non déterminé

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

Point de fusion

Remarque non déterminé

Point de congélation

Remarque non déterminé

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque Non applicable

Point d'éclair

Valeur > 60 °C

Taux d'évaporation

Remarque non déterminé

inflammabilité (solide, gaz)

non déterminé

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité de vapeur

Remarque non déterminé

DensitéValeur env. 1,163 kg/l
température 20 °C**Hydrosolubilité**

Remarque non déterminé

solubilité(s)

Remarque non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

température de décomposition

Remarque non déterminé

Viscosité

Remarque non déterminé

Temps d'écoulementValeur 45 à 55 s
température 20 °C
méthode DIN 53211 - 6 mm**propriétés explosives**

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

Elément non volatile

Valeur	99	%
méthode	valeur calculée	

Autres données

Ces informations ne sont pas disponibles.

10. Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.4. Conditions à éviter

Cette préparation contient des produits qui sont instables dans les conditions suivantes: exposition à la température (> 50 °C), résistance aux UV. Il peut se produire des réactions de polymérisation exothermique.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart des initiateurs de radicaux libres, des agents oxydants, des métaux alcalins ou réactifs.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx), une épaisse fumée noire, Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

évaluation	irritant
méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

diacrylate de dipropylène glycol

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

évaluation Irritation cutanée

lésions oculaires graves/irritation oculaireévaluation Corrosif
méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque Les critères de classification sont remplis.**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****diacrylate de dipropylène glycol**

Espèces lapin

glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique

évaluation Irritant pour les yeux.

sensibilisationévaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque Les critères de classification sont remplis.**Sensibilisation (Composants)****diacrylate de dipropylène glycol**

évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique

évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

4-formylmorpholine

Espèces souris

4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acryliqueEspèces souris
évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.**Mutagénicité**méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité pour la reproduction**méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Cancérogénicité**méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)****Exposition unique**méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**exposition répétée**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres données

Absence de données toxicologiques.

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les poissons (Composants)**glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique**

Espèces	Danio rerio (poisson zèbre)	
NOEC	1,59	mg/l
Durée d'exposition	= 96	h
méthode	OCDE Ligne directrice 203	

glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique

Espèces	Danio rerio (poisson zèbre)	
CL 50	5,74	mg/l
Durée d'exposition	= 96	h
méthode	OCDE Ligne directrice 203	

4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)	
CL 50	5,74	mg/l
Durée d'exposition	96	h
méthode	OCDE Ligne directrice 203	

4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique

Espèces	Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	
NOEC	0,25	mg/l
Durée d'exposition	33	d
méthode	OECD 210	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique**

Espèces	Daphnia magna	
EC50	91,4	mg/l
Durée d'exposition	= 48	h
méthode	OCDE Ligne directrice 202	

4-formylmorpholine

Espèces	Daphnia magna	
EC50	> 500	mg/l
Durée d'exposition	48	h

Toxicité pour les algues (Composants)**glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique**

Espèces	Desmodesmus subspicatus	
EC50	12,2	mg/l
Durée d'exposition	= 72	h
méthode	OECD 201	

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Biodégradabilité (Composants)

glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique

évaluation Facilement biodégradable.

4-formylmorpholine

Valeur 100 %

Remarque Facilement biodégradable.

4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique

Valeur 42 %

évaluation Difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Information supplémentaire sur l'écologie

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE

080111 - déchets de peintures et vernis contenant des

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

Code de déchets CEE solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des
substances dangereuses

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

produit modifié

Code de déchets CEE 080113 - boues provenant de peintures ou vernis contenant
des solvants organiques ou autres substances dangereuses
Code de déchets CEE 080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du
vernis contenant des solvants organiques ou autres
substances dangereuses

résidus séchés

Code de déchets CEE 080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des
déchets soumis à 080111

Emballages contaminés

Code de déchets CEE 150110 - emballages contenant des résidus de substances
dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les conteneurs complètement vidés qui ne sont ni bosselés ni éraflés peuvent être traités comme des
déchets industriels, et peuvent faire l'objet d'un recyclage.

14. Informations relatives au transport







Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	3082	3082	3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique, Hydrocarbures, C9, aromatiques)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane, esters with acrylic acid, Hydrocarbons, C9, aromatics)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane, esters with acrylic acid, Hydrocarbons, C9, aromatics)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV

COV (CE) 0,9 % 11 g/l

Autres informations

Tous les composants sont contenus dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire ENCS.

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire IECSC.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance / du mélange à une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

16. Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

abréviations

ADR - Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
 RID - Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
 IMDG - International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA - International Air Transport Association
 IATA-DGR - Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
 ICAO-TI - Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
 GHS - Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS - Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 GefStoffV - Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)
 LOAEL - Lowest Observed Adverse Effect Level
 LOEL - Lowest Observed Effect Level
 NOAEL - No Observed Adverse Effect Level
 NOEC - No Observed Effect Concentration
 NOEL - No Observed Effect Level
 OECD - Organisation for Economic Cooperation and Development
 VOC - Volatile Organic Compounds

Les changements par rapport à la dernière version seront mis en évidence en marge (**). Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.

Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Les informations ci-inclus ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de certaines propriétés.

Annexe à la fiche de données de sécurité amplifiée (FDSa)

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

Titre abrégé du scénario d'exposition

ES013 - Applications industrielles: laminage, trempage, coulée et d'autres le traitement sans la formation d'aérosols (à l'intérieur)

Utilisation de la substance/préparation

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

Utilisation

SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROCh01	Autre transformation sans formation d'aérosols
PROCh02	rouleau de revêtement industriel
PROC13	Traitement d'articles par trempage et versage

scénarios d'exposition de contribution à la gestion de l'exposition environnementale**Utilisation**

ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Etat

liquide

Quantité maximale par durée ou opération

Jours d'émission par site: <= 300

Autres conditions d'utilisation pertinentes

Utilisation: Température ambiante
 Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures.
 Durcissement à l'aide de la lumière UV.
 Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
 Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.
 Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

eaux usées

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

air vicié

Conservé le conteneur fermé. Éviter le rejet dans l'environnement.

Sol

Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer.

Déchets de résidus

Code de déchets CEE	080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses 200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses
---------------------	---

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
 Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

produit modifié

Code de déchets CEE	080113 - boues provenant de peintures ou vernis contenant
---------------------	---

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

des solvants organiques ou autres substances dangereuses
 080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du
 vernis contenant des solvants organiques ou autres
 substances dangereuses

résidus séchés

Code de déchets CEE

080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des
déchets soumis à 080111**Emballages contaminés**

Code de déchets CEE

150110 - emballages contenant des résidus de substances
dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les conteneurs complètement vidés qui ne sont ni bosselés ni éraflés peuvent être traités comme des
déchets industriels, et peuvent faire l'objet d'un recyclage.

Contributing exposure scenario controlling worker exposure**Utilisation**

SU3

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en
préparations sur sites industriels

PROCh01

Autre transformation sans formation d'aérosols

PROCh02

rouleau de revêtement industriel

Etat

liquide

Quantité maximale par durée ou opération

Durée d'exposition

<= 8 h/d

Fréquence d'exposition

<= 220 d/a

Autres conditions d'utilisation pertinentes

Utilisation: Température ambiante

Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures.

Durcissement à l'aide de la lumière UV.

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi

mesures se référant à la substance et à la sécurité du produit

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition
professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de
travail et une extraction générale convenable. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu
par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est
pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites
d'exposition .

Protection des mains

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Les gants multijets de

Matériau approprié Caoutchouc fluoré / caoutchouc butyle

Épaisseur du gant >= 0,7

Temps de pénétration >= 30

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de
sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des
gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au
remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

Protection des yeux

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

Protection du corps

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Estimation d'exposition et référence bibliographique

Travailleurs (industriels)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

substance principale

PROC7

inhalation, long terme - systémique

Utilisation à l'intérieur

5,057 mg/m³

qualitative assessment

0,207

diacrylate de dipropylène glycol

Travailleurs (industriels)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

substance principale

PROC10

inhalation, long terme - systémique

Utilisation à l'intérieur

10,113 mg/m³

ECETOC TRA

0,413

diacrylate de dipropylène glycol

Travailleurs (industriels)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

substance principale

PROCh02

inhalation, long terme - systémique

Utilisation à l'intérieur

10,113 mg/m³

ECETOC TRA

0,413

diacrylate de dipropylène glycol

Travailleurs (industriels)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

substance principale

PROC13

inhalation, long terme - systémique

Utilisation à l'intérieur

10,113 mg/m³

ECETOC TRA

0,413

diacrylate de dipropylène glycol

Travailleurs (industriels)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

substance principale

PROC7

par inhalation

6,5 mg/m³

EASY TRA v2.0

0,40074

glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique

Travailleurs (industriels)

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, demi brillant UU 74507

Version: 9 / BE

Date de révision: 10.11.2021

remplace la version: 8 / BE

Date d'impression 11.11.21

PROC
 méthode d'évaluation
 estimation de l'exposition
 estimation de l'exposition (méthodique)
 ratio de caractérisation du risque (RCR)
 substance principale

Travailleurs (industriels)

PROC
 méthode d'évaluation
 estimation de l'exposition
 estimation de l'exposition (méthodique)
 ratio de caractérisation du risque (RCR)
 substance principale

Travailleurs (industriels)

PROC
 méthode d'évaluation
 estimation de l'exposition
 estimation de l'exposition (méthodique)
 ratio de caractérisation du risque (RCR)
 substance principale

PROC7
 Exposition par la peau
 0,042857 mg/kg/d
 EASY TRA v2.0
 0,022321
 glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique

PROC10
 par inhalation
 1,3 mg/m³
 ECETOC TRA
 0,080
 glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique

PROC10
 Exposition par la peau
 0,548 mg/kg/d
 ECETOC TRA
 0,286
 glycerol propoxyle, esters avec l'acide acrylique

Informations en matière de prévision d'exposition et instructions pour l'utilisateur en aval

Guide pour les utilisateurs en aval

L'utilisateur en aval détermine s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition à partir des informations fournies. Cette évaluation peut être fondée sur une expertise spécialisée ou sur l'application des outils proposés par l'ECHA pour la réalisation d'une évaluation des risques.